



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique étrangère de la Turquie

Question au Gouvernement n° 3507

Texte de la question

POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE LA TURQUIE

M. le président. La parole est à M. Pierre-Yves Bournazel.

M. Pierre-Yves Bournazel. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, il y a dix ans, le ministre des affaires étrangères turc utilisait une formule pacifique pour résumer les ambitions stratégiques de son pays : zéro problème avec les voisins. Depuis, en Syrie, en Irak, à Chypre, dans les eaux grecques de la Méditerranée orientale, en Libye et dorénavant dans le sud du Caucase où elle intervient en appui de l'Azerbaïdjan, la Turquie manœuvre sur six terrains d'opérations.

Dans le même temps, le régime d'Erdogan choisit d'aider, notamment en les finançant, partis et mouvances idéologiquement proches de lui, essentiellement les Frères musulmans.

Le président Erdogan a récemment insulté la France et son Président de la République. Le président azerbaïdjanais Aliyev a déclaré ce jour à propos des Arméniens : « J'avais dit qu'on les chasserait de nos terres comme des chiens, et nous l'avons fait. »

Soyons lucides : l'histoire s'accélère ; nous ne pouvons pas accepter ce qui vient de se passer. Il ne s'agit pas de confondre le régime agressif d'Erdogan avec le peuple turc, issu d'une grande culture, qui en subit lui-même les méfaits. Mais l'expansionnisme néo-ottoman a désormais débordé du cadre géopolitique pour agir en France à travers les activités du mouvement ultranationaliste les Loups gris, dissous depuis la semaine dernière.

Nous souhaitons un message fort de soutien à nos amis arméniens alors qu'hier un accord de cessez-le-feu total, sous l'égide de la Russie, a été signé avec l'Azerbaïdjan.

Avec des collègues parlementaires et à l'initiative de François Pupponi et de Guy Teissier, nous avons signé, il y a plusieurs jours, une proposition de résolution sur la reconnaissance de la République d'Artsakh. L'Europe et l'OTAN doivent se faire entendre.

Monsieur le ministre, quelles marques de soutien fort notre pays peut-il apporter à l'Arménie ? Quelle réponse diplomatique ferme peut-il opposer au néo-impérialisme turc ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Agir ens ainsi que sur quelques bancs des groupes LaREM, Dem et LR.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. À plusieurs reprises déjà, je me suis exprimé sur le comportement belliqueux et insupportable de la Turquie. Vous avez rappelé la liste de six terrains

de confrontation où ce pays s'est engagé dans une spirale dangereuse en Europe et en Méditerranée.

À plusieurs reprises aussi, j'ai déclaré publiquement qu'un saut qualitatif majeur avait été fait, au-delà des événements que vous venez de rapporter, lorsque le président Erdogan a appelé à la haine contre notre pays et a insulté les valeurs qui fondent notre nation.

Les autorités turques ont récemment condamné les attentats de Nice et de Vienne, mais nous attendons des clarifications majeures dans deux registres.

Nous attendons que les autorités turques remettent en cause les déclarations à l'encontre de la France, traitant notre pays de nation islamophobe. Nous attendons aussi un changement de posture de la Turquie concernant les terrains de confrontation précités, faute de quoi des mesures seraient prises à son encontre, y compris des sanctions, lors du rendez-vous que les membres de l'Union européenne se sont fixé au mois de décembre à Bruxelles. Tout est sur la table.

M. Pierre Cordier. Ça fait deux mois que vous dites la même chose !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Faute de temps, je ne vais pas commenter longuement l'accord intervenu cette nuit, mais nous considérons clairement que la Turquie doit respecter le cessez-le-feu, sinon, elle courrait le danger d'aggraver les sanctions qui pourraient être prises à son encontre. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Yves Bournazel](#)

Circonscription : Paris (18^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3507

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [11 novembre 2020](#)